

LE JOUR, 1954
28 AOUT 1954

LA LOI ET LA RAISON

La Chambre en Syrie comptera 142 députés. La « Knesseth » qui est l'assemblée d'Israël en a 120. Ces exemples serviront de rappel à ceux qui se préoccupent de la révision nécessaire de notre loi électorale.

Au Liban, pour arriver à un chiffre raisonnable, on se donne depuis longtemps une peine extrême. Voilà dix-huit ou vingt mois qu'on se heurte à un entêtement sans excuse ; mais les idées ont évolué et les positions paraissent s'être assouplies. Encore faut-il qu'un faux amour-propre, en s'arrêtant à une demi-mesure, ne l'emporte pas sur ce que veut la raison.

Le Liban, pays de minorités, confessionnelles associées, a besoin d'une représentation qui assure largement la présence de ces minorités dans l'enceinte politique. A la longue, le vouloir-vivre en commun est certainement à ce prix.

Une autre raison également décisive est que la représentation confessionnelle, inévitable ici, est corrigée techniquement, dans ce qu'elle paraît avoir d'archaïque et d'encombrant, justement par le nombre ; Ce ne sont plus alors seulement les notables de la communauté spirituelle qui sont là mais des représentants de la communauté temporelle, c'est-à-dire des forces politiques et sociales de la nation.

Une Chambre aux dimensions actuelles ne peut être au Liban qu'une antichambre. Et si nous en avons deux, comme certains l'ont souhaité, ce serait pire encore : ce serait le triomphe de l'illusion et de l'impuissance, de la vanité et de la procédure. L'exemple de la Jordanie où les députés sont quarante et où les sénateurs sont vingt n'est opposable à personne. C'est l'illustration, il nous semble, de ce qu'il ne faut pas faire ici. Des économies absurdes sur le nombre des députés, et le scrutin uninominal, ont conduit chez nous à la régression manifeste du sens national et civique. C'est ce qui pouvait arriver de pire dans un pays où tout repose sur la fréquentation assidue et la confiance réciproque.

On nous assure maintenant que nous n'avons pas parlé dans le désert. Nous l'espérons pour le bien public. Et cela nous amène à reproduire, pour le plaisir du lecteur, un propos tenu l'autre semaine par M. Bertrand Baruch, le vieil homme d'Etat américain et cité par « l'Observer » de Londres : « depuis des années, a dit en substance M. Baruch, les gens viennent en nombre me demander conseil. Je donne le conseil mais bien peu le reçoivent. Ils veulent généralement qu'on les encourage à continuer à faire ce qu'ils font. »

A bon entendeur, salut !